## Bulletin d’adhésion annuel 2016

# Adhérent

|  |
| --- |
| Organisme : |
| Adresse : |
| Nom : | Prénom : |
| Fonction : | E-mail : |
| Téléphone : | Fax : |

# Cotisations Institut Louis Bachelier

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Catégories de membres** | **Montant HT\*** | **Montant TTC** | **Cocher SVP** |
| Entreprise | 5 000 €  | 6 000 € | ☐ |
| Académique – Association – Personne physique *(uniquement dans le cadre d’une chaire)* | 3 000 €  | 3 600 € | ☐ |

\**Montant Hors Taxes soumis à la TVA en vigueur*

NB : Toute cotisation versée à l’association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission ou d’exclusion d’un membre en cours d’année.

# Demande d’adhésion

**J’ai pris connaissance des conditions générales d’adhésion (au dos) et je déclare cotiser à l’Institut Louis Bachelier.**

Paiement :

☐ Par chèque à l’ordre de « Institut Louis Bachelier »

☐ Par virement sur le compte bancaire de l’Institut Louis Bachelier

 Domiciliation : HSBC FR PARIS OPERA

 Banque : 30056

 Guichet : 00062

 Compte : 0062 010 4586

 Clé : 88

|  |
| --- |
| Fait à :Le : Signature : |

**Conditions générales d’adhésion**

# ARTICLE 1 - Objet

L’Institut Louis Bachelier est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour objet de :

* Renforcer les liens entre les institutions académiques, les chercheurs et les acteurs économiques ;
* Favoriser l’émergence de programmes de recherche par le biais de solutions innovantes ;
* Assurer la dissémination des travaux et valoriser la recherche et l’enseignement français en économie et finance.

# ARTICLE 2 - Admission

L’admission en tant que membre de l’association est subordonnée à :

* l’agrément du Comité de Direction
* le règlement de la cotisation annuelle
* l’envoi du présent bulletin d’adhésion dûment rempli

L’association se réserve le droit de refuser la demande d’adhésion sans avoir à motiver sa décision.

# ARTICLE 3 - Catégories de membre

L'association est composée de :

* membres fondateurs comprenant l’Institut Europlace de Finance et la Fondation du Risque signataires de l’acte constitutif, et les nouveaux membres fondateurs agréés en tant que tels par le Comité de Direction au cours de l’existence de l’association.
* membres associés : centres de recherche, écoles, universités, entreprises, collectivités ou associations, ou personnes physiques\*, souhaitant contribuer à l’objet et au développement de l’association, adhérant à l’association au cours de son existence et soumis aux droits et obligations des statuts.

La qualité de membre entraîne **le droit de participer, avec voix délibérative, aux assemblées générales de l’association.** Elle entraîne également **l’obligation de se conformer aux statuts, ainsi qu’aux décisions des organes de gouvernance de l’association**.

*\*Les responsables scientifiques des programmes de recherche Louis Bachelier adhèrent en leur nom pour le compte de leurs chaires.*

**ARTICLE 4 - Services à disposition des membres**

L’Institut Louis Bachelier apporte à ses membres :

* Une assistance au montage de partenariats publics/privés en vue de financer des travaux de recherche (expertise, programme de recherche, convention de partenariats, etc.) ;
* La valorisation et la diffusion des travaux de recherche via une plateforme en ligne, des publications et des manifestations scientifiques ;
* Un accompagnement dans la conception d’évènements et la mise en œuvre d’une communication efficace : mailing, site internet dédié, articles et communiqués de presse.
* L’accès à un espace (35 m²)\* réservé aux membres, disposant d’une table de réunion et de deux bureaux de passage équipés d’internet et du téléphone ;
* La mise à disposition de trois salles de réunion (50, 20 et 10 places)\* avec équipements informatiques : connexion wifi, ordinateurs portables, audioconférence.

\**Sous condition d’une réservation auprès de la responsable évènementielle et moyens généraux de l’Institut Louis Bachelier (voir coordonnées ci-dessous)*

# ARTICLE 5 - Confidentialité

Les informations propres à chaque établissement et ou personne physique, recueillies par l’Institut Louis Bachelier dans le cadre de la poursuite de ses activités sont conservées par l’Institut à titre confidentiel.

# Information - contact

Pour toute information, veuillez contacter :

Nathalie HUYNH

Tel: **+ 33 1 73 01 93 40**

Mail: nhuynh@europlace-finance.com